

Société par actions simplifiée à associé unique
A.I.D.
Capital 1.000
Siège social
51 BD Paul Vaillant Couturier
94200 Ivry-sur-Seine
882 389 893 RCS Créteil

Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire à associé unique du 01 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq
Le trente juin
À onze heures

Mme Dounia AFERMACH, demeurant 39 rue Raspail à Ivry-sur-Seine, associé unique de la société par actions simplifiée à associé unique A.I.D., dont le siège est situé 51 bd Paul Vaillant Couturier à Ivry-sur-Seine, a pris les décisions concernant l'ordre du jour suivant :

- Transfert de siège social de la société
- Modification des statuts

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- Les statuts de la société

Première résolution

L'associé décide de transférer, à compter de ce jour, le siège social :
De : 51 boulevard Paul Vaillant Couturier, 94200 Ivry sur Seine
À : 39 rue Raspail, 94200 Ivry sur Seine

Deuxième résolution

Par conséquence de la décision prise sous la première résolution, l'associé décide de modifier les statuts de la manière suivantes :

Article 5 : SIEGE SOCIAL

Le siège social est situé au 39 rue Raspail, 94200 Ivry sur Seine

Troisième résolution

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président.

Le Président

